

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre mai, à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune de Curtafond proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de votes du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 18 mai 2020 par le maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Jacqueline BARDET, Corinne BECAUD, Alexis BERNARD, David BROYER, Cédric CHAVANELLE, Thierry GIBAUD, Michel GIVORD, Christian LABALME, Jean-Michel LEPY, Jean-Pierre LUCIANI, Florence MATHRAY, Christelle PACCOUD, Fabien PUVILAND, Pierre RAZUREL, Martine VERNE.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Gérard GALLET, maire, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mmes Jacqueline BARDET, Corinne BECAUD, Mrs Alexis BERNARD, David BROYER, Cédric CHAVANELLE, Thierry GIBAUD, Michel GIVORD, Christian LABALME, Jean-Michel LEPY, Jean-Pierre LUCIANI, Mmes Florence MATHRAY, Christelle PACCOUD, Mrs Fabien PUVILAND, Pierre RAZUREL, Mme Martine VERNE, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire Mme Florence MATHRAY.

Mr Christian LABALME, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Election du maire (premier tour de scrutin)

Mr Christian LABALME a invité le conseil à procéder à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- 15
- A déduire nombre de suffrages déclarés nuls----- 1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés ----- 14
- Majorité absolue -----8.

A obtenu :

- Mr Christian LABALME (quatorze voix)----- 14.

Mr Christian LABALME ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Fixation du nombre des adjoints

Le conseil municipal a ensuite délibéré sur le nombre des adjoints à élire et a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire.

Election du premier adjoint (premier tour de scrutin)

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mr Christian LABALME élu maire, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- 15
- A déduire nombre de suffrages déclarés nuls----- 1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés ----- 14
- Majorité absolue -----8.

A obtenu :

- Mme Corinne BECAUD (quatorze voix) ----- 14.

Mme Corinne BECAUD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Election du second adjoint (premier tour de scrutin)

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- 15
- A déduire nombre de suffrages déclarés nuls----- 2
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés ----- 13
- Majorité absolue -----8.

A obtenu :

- Mr Jean-Pierre LUCIANI (treize voix) ----- 13.

Mr Jean-Pierre LUCIANI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième adjoint (premier tour de scrutin)

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- 15
- A déduire nombre de suffrages déclarés nuls----- 1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés ----- 14
- Majorité absolue -----8.

A obtenu :

- Mr David BROYER (quatorze voix) ----- 14.

Mr David BROYER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Election du quatrième adjoint (premier tour de scrutin)

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ----- 15
- A déduire nombre de suffrages déclarés nuls----- 1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés ----- 14
- Majorité absolue -----8.

A obtenu :

- Mr Pierre RAZUREL (quatorze voix) ----- 14.

Mr Pierre RAZUREL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.